

<http://hg.moitel.free.fr>

point de
MÉTHODOLOGIE :

Le dossier documentaire en géographie touristique

- Ce point de méthodologie se veut être le plus complet possible afin de vous guider pas à pas.
- Pour une lecture rapide, il vous suffit de repérer les titres et les mots en gras.

Bon courage à tous, et n'hésitez pas à me contacter si nécessaire.

A) a vous entraîner à :

- constituer un dossier documentaire autour d'une **problématique**.
- réaliser des **recherches autonomes**.
- **l'oral**. Au moins l'un de ces travaux seront présentés devant la classe et intégrés au cours.
- satisfaire votre curiosité, à étayer vos connaissances sur plusieurs aires touristiques du Monde.
- manier les outils et concepts de la **géographie**.
Tous ces travaux seront **évalués** et notés.

Notes :

- *Le calendrier défini devra impérativement être tenu.*
- *Tous les dossiers devront être envoyés 15 jours avant la date de passage à l'oral en cours et prendre en compte les différentes remarques. (hg.moitel@hotmail.fr)*

B) a être le support de « l'oral de rattrapage » au baccalauréat.

- dans la mesure où votre moyenne serait comprise entre 8 et 10 et que vous choisissiez **l'épreuve « d'environnement touristique »** qui comporte deux épreuves (et hôtelière : **économie et géographie touristique** ; coefficients 2+2).
- l'épreuve en géographie se déroule ainsi:
 - le jury consulte vos dossiers et en choisit un.
 - **15 minutes de préparation** avec le dossier en support.
 - **15 mn de présentation du dossier et d'interrogation orale**.
- **Notation :**
 - **6 points** : selon la **qualité du dossier** choisi
 - **14 point** : **selon l'entretien** :
 - présentation du dossier.
 - analyse d'un document choisi par le jury.
 - Questions : thèmes : le choix de votre sujet, la justification de votre démarche & choix de documents, et éventuellement élargissement sur quelque point du programme.

A) l'épreuve du second tour :

règlement : "trois **ensembles de documents** présentés par le candidat. Chaque ensemble est réalisé en autonomie par celui-ci et porte sur les **aires touristiques et hôtelières** dans le monde. Il regroupe des documents ordonnés et commentés sur un thème avec un titre et un fil conducteur (10 pages maximum) . **Un des trois ensembles porte obligatoirement sur la France.**"

Par conséquent :

- les **documents**, leur pertinence et leur analyse **priment donc sur l'exposé textuel** qui se doit de commenter, d'analyser, voire de critiquer (*repérer les limites*) ces documents.
- Un fil conducteur guide la sélection des informations et des **documents** qui doivent avant tout **répondre à la problématique**.
- Les **10 pages** ne prennent en compte que l'exposé et le corpus documentaire à proprement dit et non la présentation et les annexes. Cependant votre dossier ne doit pas dépasser **15 pages**.

B) la forme du dossier :

- **page de couverture** : thème du dossier / NOM & prénom / année / une illustration représentative / la problématique
- **sommaire** : annonce au plan et renvoi aux pages et annexes qui doivent être numérotées.
- **Introduction** :
 - Celle-ci présente et délimite le sujet.
=> Penser à localiser avec une carte, un croquis ou un schéma l'espace choisi et son environnement. L'échelle choisie doit être pertinente :
 - **échelle internationale** : peut être intéressante si cette aire attire des touristes internationaux.
 - **échelle nationale** : peut permettre de mettre en valeur les réseaux de communications permettant aux touristes d'accéder à cette aire.
 - **échelle régionale** : permet de situer les régions limitrophes.
 - **échelle du site** : permet d'analyser les lieux et les aménagements de l'espace touristique.
 - Celle-ci annonce et justifie la pertinence de votre **problématique**. Cette problématique doit être le fil conducteur de votre dossier et être sous forme de question .

Notes :

1. Le jury choisira le jour « J. » l'un de vos dossiers. Il est fort probable qu'une problématique judicieuse attire son attention. (vous pouvez éventuellement la mettre en évidence sur la page de présentation).
2. La problématique peut :
 - être relative à un aspect de l'aire étudié (une spécificité, un type de tourisme propre à cet espace, une pratique touristique, la singularité des sites etc.)
 - être relative à une problématique géographique plus générale (ex. le développement durable)

II. LES DOCUMENTS

Notes :

- Attention à l'inflation documentaire : pas plus de **5 à 7 documents**.
 - Tous les documents doivent avoir leur **source** mentionnée, un **titre** et une **légende** si nécessaire.
 - Il est possible et même souhaitable de **créer vos propres documents** : schémas, croquis, graphiques etc.
Dans ce cas les sources grâce auxquelles vous avez élaboré vos documents doivent être mentionnées (« d'après..... »).
 - Vous pouvez très bien intégrer une **table des documents** mentionnant sources, année et page.
- Il existe des normes pour référencer ses sources :
- **pour un ouvrage** : NOM, Prénom. *Titre* : sous titre. *Lieu d'édition* : Editeur, année de publication. Nombre de pages. Titre de la collection,
 - **pour un dictionnaire** : AUTEUR, Prénom. *Titre de l'encyclopédie*. Mention d'édition. *Lieu d'édition* : Editeur, année de publication. Localisation dans l'encyclopédie, titre de l'article, pagination. Titre de la collection.
 - **pour un article d'un périodique** : NOM, Prénom. *Titre de l'article*. *Titre du périodique*, année de publication, volume, numéro, pagination.
 - **pour un site web** : NOM, Prénom. *Titre du site* [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication et url
- => **une bibliographie est classée alphabétiquement et par type de source.**
- Bien que vous puissiez découper certains documents, je vous conseille de les scanner ou d'effectuer un copier-coller depuis internet. *Dans le dernier cas veiller à ce que l'image soit libre de droit (de nombreux sites le sont -wikipédia en partie-, et autres banques d'images -cliophoto-).*

A) Quelques types documents exploitables :

Notes :

- de très nombreux supports peuvent devenir un document géographique. Mais pour que ceux-ci le deviennent, il importe que **l'analyse et la critique soit géographique**.
- Aucun document ne doit avoir qu'un rôle esthétique : un paysage doit être analysé comme tel.

a- une **carte**, un **plan** voire un **schéma** ou un **croquis** sont obligatoires **pour localiser l'espace**.

Ces documents doivent être légendés (échelles, découpage zonal etc.).

Conseils :

- utiliser une carte ou un plan et faire un croquis ou un schéma permettant de situer l'espace à une autre échelle.
- Un croquis ou un schéma pertinent est souvent plus efficace qu'un paragraphe.

Notions : emboîtement d'échelle ; carte/ croquis/ schéma*

b- **Photographie(s)** : personnelle ou non, les photographies sont quasiment incontournables. Mais leur fonction ne peut être qu'esthétique, il faut qu'elle soit support d'une analyse.

Conseil :

- Le géographe utilise la photographie pour décrire les éléments visibles d'un milieu géographique à partir d'un point de vu.

=> ne pas hésiter à réaliser un schéma d'interprétation de ce paysage.

Notions : paysage* ; milieu géographique

c- **statistiques & données** : A utiliser afin d'illustrer une situation ou une évolution (*de flux; de volume etc.*). De nombreuses sources statistiques existent (*cf. sitographie*). Juxtaposer deux séries de données ou fabriquer vous même un graphique peut être pertinent.

Conseils:

- s'il vous est nécessaire d'utiliser plusieurs fois des statistiques, penser à varier leur présentation (*histogrammes, diagrammes, courbes*).
- les diagrammes ombro-thermiques*, comme les autres données climatiques (*nombre de journées d'ensoleillement, d'enneigement etc.*) peuvent-être utiles pour présenter un espace et/ou comprendre d'autres données (*périodes touristiques ; éléments recherché par les touristes, etc.*).

d- autres documents :

- issus de l'industrie et/ ou de promotion touristique :
 - Ils permettent d'étudier une offre, une représentation collective d'un espace (Qu'est-ce qui est mis en avant ? Pourquoi et élément et non un autre ?) etc. Ceux-ci doivent être analysés mis en perspective et critiqués.
 - ex. : le menu ou la carte d'un restaurant peut-être analysé dans la mesure où il illustre une spécialité culinaire locale ; le catalogue d'une agence de voyage peut permettre de repérer les espaces touristiques d'un territoire etc.
- émanant d' institutions qui s'intéressent au tourisme.
ex. : (office du Tourisme, O.M.T., INSEE, ambassades, INSEE, OMC etc.)
- un extrait d'article, d'une oeuvre littéraire ou artistique,
 - ex. : tout ce qui a trait au patrimoine culturel local : extrait de roman, d'une biographie, de chanson, etc.

B) Les sources

- les livres et manuels :

- généraux : encyclopédies, dictionnaires, oeuvre littéraire.
- de géographes :
ex. d'ouvrages à votre disposition (CDI et au professeur)

COGEN-VERMESSE M., DINETY J.C & PROUST M. , **Les grands bassins touristiques mondiaux**, BPI, 1997, coll. " enseignement-formation-restauration-hôtellerie-tourisme "

DINETY J.C & PROUST M., **Géographie touristique de la France**, Bréal , 1995 , coll. " enseignement-formation-restauration-hôtellerie-tourisme "

DINETY J.C & PROUST M. **Géographie du tourisme**, BPI, 2002, coll. " enseignement-formation-restauration-hôtellerie-tourisme "

HOENER J.M., **Géopolitique du tourisme**, A. Colin, 2008

MESPLIER A., BLOC-DURAFFOUR P, **le tourisme dans le monde**, Bréal , 7e édition, 2009

MESPLIER A., **le tourisme en France** , Bréal , 10e édition, 2008

VIOLIER P., 2008.- **Tourisme et développement local**, Editions Belin, Collection Belin Sup Tourisme, 180 pages

Géopolitique du tourisme, *Hérodote*, 2007, n°127

- d'histoire : BOYER M.; *Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle*, L'Harmattan, Paris, 2005

- des textes de vulgarisation scientifique (voir la sitographie)

- internet : dans la mesure où vous pouvez démontrer que la source est fiable (qui en est l'auteur ? Cet auteur est-il fiable ? -une institution pour les données, un texte de spécialiste pour une analyse et non le blog d'un arrière petit cousin habitant aux Baléares).

ex. :

- sites de promotion ou d'institution liée au tourisme.
- <http://www.revues.org/> : site référençant toutes les publications scientifiques francophones en ligne.

- selon l'espace étudié, pour :

- un pays étranger : offices du tourisme ou " maisons " des pays à paris, ambassades parisiennes.
- une région française : comité régional du tourisme dans la capitale de la région"; maison " de la région à Paris.
- pour un département français : comité départemental du tourisme au chef-lieu du département
- pour une localité française : office du tourisme ou syndicat d'initiative dans la localité, mairie.

+ dans les agences de voyage.

C) Méthode

1) choix du sujet

- en fonction de vos connaissances et/ou centres d'intérêts

notes : vous devez choisir un sujet parmi par thématiques (A :France / B : autres espaces touristique / C: relier une notion à un espace de votre choix)

2) Se renseigner sur l'espace et/ou la notion :

- aller du général au particulier

3) Trouver une problématique et construire le plan

- il est nécessaire de connaître l'espace et les documents qui peuvent le renseigner.
- A partir de ce stade, ne pas hésiter à me contacter en précisant les documents que vous avez sélectionnés

4) Sélectionner les documents :

- les analyser individuellement

5) Rédiger

- vérifier l'orthographe, mettre en page, relier.

IV QUEL PLAN ?

Notes :

- il n'existe **pas de plan type**. Celui-ci peut-être en deux voire trois parties. L'important est que ces parties soient globalement équilibrées et qu'elles permettent de suivre la démonstration induite par la problématique.
- penser aux **notions géographiques** transversales développées en 1^{ère} et Terminale : *développement, développement durable, écologie, patrimoine, paysages, atouts/contraintes, etc.*
En fonction de votre thème, ces notions peuvent constituer une partie ou une problématique.
- Chaque partie doit avoir un titre évocateur.
- Les pistes développées ci-dessous le sont à titre d'exemple. Tous les axes ne sont pas systématiquement à développer.

Introduction :

- commence par une phrase d'accroche.
- annonce et justifie la pertinence de la problématique vis à vis de l'espace étudié.

ex. pour le développement durable : a) définition du développement durable b) pourquoi la question du développement durable est-elle pertinente au sein de cet espace ?

- annonce le plan

1ère partie : -classique-: les atouts touristiques:

et/ou : **présentation de l'espace & de l'objet de la problématique :**

- doit présenter l'espace (*site & situation*) touristique.
- peut présenter :
 - les caractéristiques physiques (ex. *domaine bioclimatique*) ou humaines (ex. *aménagement de l'espace touristique*)
 - les atouts naturels (*particularités des paysages*) , humains (historique, culturels, patrimoniaux, économiques, géographiques -*insertion au sein d'un réseau de communication- etc.*) qui « expliquent » le phénomène touristique.

docs : *carte /croquis / schéma*

2^{nde} partie : -classique- le potentiel touristique:

et/ou : **une étude de cas ou vous interroger la notion centrale de votre problématique :**

- l'aménagement et les caractéristiques de l'espace touristique (*schéma de l'espace selon les fonctions, capacité d'accueil d'un lieu, infrastructures, etc.*)
- la notion de contrainte : (*faiblesses, obstacles, lacunes, retombées économiques locales ou monopolisées par l'industrie du Nord ?; partagent des ressources; capacité d'accueil dans un milieu fragile ? Etc.*)
- analyse de l'offre touristique : (*destinés à quel profil / type de touristes ? ; quels sont les espaces de concentrations / en marge du phénomène touristique ? -Pourquoi là et pas ailleurs ?- Quels messages, images et/ou clichés véhiculés par la publicité touristique ? -à mettre en relation avec des faits- etc.*)
- développement d'un type de tourisme particulier à cet espace

3^{nde} partie : -classique- étude d'un thème et/ou spécialité

- un lieu touristique, une infrastructure, un acteur etc.
- et/ou : **une** cette partie peut aussi servir à :
 - **interroger l'espace** au moyen d'une **notion** de géographie.
 - **changer d'échelle** (ex. *étude d'une station dans le cadre d'un exposé sur une région*)
 - étudier **une spécialité régionale** selon une approche géographique (*culinaire, historique, mise en perspective des flux ect.*)

CONCLUSION & ANNEXES :

Conclusion :

- résume votre démarche et le contenu des grands axes (parties).
- répond à la problématique. (*S'il s'agit d'hypothèses présentez les comme telles*)
- Permet une ouverture, c'est à dire re-contextualiser le sujet dans une perspective plus vaste. (*changement d'échelle; universalité de la notion*)

Annexes :

- obligatoire :
 - bibliographie
- autres
 - Lexique (*ce qui vous permettrait de réviser les définitions lors de la préparation de votre oral !*)
 - un document-source ou son étude plus approfondie cf. les fiches « point de méthodologie » dont certaines fournissent des grilles d'interprétation vierges.

Exemple de plan pour l'étude touristique aux échelles nationale et/ou régionales

source : d'après D. Rispaill <http://geoandkite.chez.com/histgeo.html>

I. PRÉSENTATION RAPIDE

- du pays ou de la région... sa "carte d'identité"
- sa situation : par rapport aux régions, grandes agglomérations, pays et autres ensembles géographiques.
- de son importance sur le plan touristique.

II. LE POTENTIEL TOURISTIQUE

a) situation géographique - à envisager en fonction de la clientèle potentielle
ex. proximité de grandes agglomérations industrielles et urbaines; possibilité d' un tourisme de passage etc.

b) patrimoine

- naturel : paysage, domaine bio-climatique, curiosités, exploitation (*sources thermales*).
- historique vestiges archéologique, monuments, musées, "hauts lieux" historiques ou religieux etc.
- culturel : traditions, folklore; gastronomie et spécialités.
- architectural : réalisations techniques et architecturales modernes.
- importance économique, pouvant susciter tourisme d' affaires.
(- envisager aussi la densité de l' occupation humaine, offrant + ou - d' espace, de nature préservée, pour activités de loisirs et repos).

c) aménagements, équipements :

- infrastructures & réseaux de communication : routes, aéroports, gare etc.
- touristiques : hébergements, accueil, établissements de cure, équipements de congrès etc.
- de loisirs & distractions : ports de plaisance, golfs, pistes de ski et remontées mécaniques, parcs de loisirs, casinos etc.
- événement et/ou animation : organisée: festivals, carnivals etc.
- protection des sites & enjeux : réserves naturels, loi littorale etc.

d) la promotion touristique, enjeux & contexte.

ex. : pour un pays, le rapport de change, favorable ou non, son évolution.

III. LE " MOUVEMENT TOURISTIQUE " :

- caractéristiques & importance: origine des touristes, période de fréquentation etc.
- son évolution : bref historique ; diverses formes; tendances actuelles.
- son rôle dans le pays ou la région: effets économiques, sociaux, humains, environnementaux.
- perspectives et limites : posées par son développement futur (*compte tenu des atouts et faiblesses vus précédemment*) et en envisageant éventuellement ce qui pourrait être mieux exploité (en fonction de l'évolution générale actuelle du tourisme); obstacles possibles & risques (ex. naturels, investissements, crise politique...); projets de développement (dont on peut faire une critique).